



Championnat panaméricain junior 2017

21 au 28 juillet 2017
Markham, ON, Canada

1. Introduction :

- 1.1 La participation au Championnat panaméricain junior est importante aux yeux de Badminton Canada pour les raisons suivantes :
 - Elle fournit un point de comparaison du programme canadien de développement des jeunes joueurs avec celui du reste des pays de la zone panaméricaine.
 - Il s'agit d'une excellente expérience de développement pour les athlètes et les entraîneurs.
 - Sur le plan politique, il est important pour Badminton Canada de demeurer actif dans les compétitions internationales clés de la FMB.
 - Il se peut que le Canada puisse bénéficier de financement de la part de la Confédération panaméricaine de badminton
- 1.2 Les épreuves au Championnat panaméricain junior comprennent une compétition par équipe (type Coupe Sudirman : 1SM, 1SF, 1DM, 1DF, 1DX), ainsi que les épreuves individuelles dans toutes les disciplines. Pour la compétition individuelle, chaque pays est limité à 4 inscriptions en simple et en double mixte, et à 2 inscriptions en double par catégories d'âge.
- 1.3 Les athlètes sélectionnés pour faire partie de l'Équipe canadienne junior au Championnat panaméricain (épreuves individuelles et par équipe) devront participer à un camp préparatoire obligatoire de 10 jours qui aura lieu dans la région de Toronto immédiatement avant la tenue du Championnat. Tous les athlètes se déplaceront directement du camp vers l'hôtel officiel du Championnat. **Si un joueur est incapable de s'engager à participer à la totalité du camp et au Championnat, il sera considéré comme ayant décliné son invitation à participer au tournoi.**
- 1.4 Les athlètes qui déclinent leur invitation à participer au Championnat panaméricain junior ou au camp d'entraînement ne seront pas admissibles à participer au Championnat du monde junior 2017.

2. Objectifs de performance :

- **Compétition par équipe** – Se classer au premier rang.
- **Compétition individuelle** – Remporter au moins deux épreuves dans les catégories moins de 17 ans et moins de 19 ans et une épreuve dans la catégorie des moins de 15 ans

3. Taille de l'équipe :

- 3.1 Pour la compétition par équipe, Badminton Canada invitera un minimum de 8 athlètes (4 garçons et 4 filles) et au moins un entraîneur, en presumant qu'un nombre suffisant d'athlètes admissibles acceptent l'invitation.
- 3.2 D'autres athlètes admissibles qui répondent aux exigences minimales (voir ci-dessous) seront invités à participer à la compétition individuelle **si** des places sont encore libres après que les candidatures des joueurs sélectionnés pour la compétition par équipe aient été considérées. En tant que pays hôte, Badminton Canada souhaite combler toutes les places offertes au pays hôte, tout en gardant un calibre de compétition élevé.
- 3.3 Les entraîneurs personnels peuvent être considérés pour conseiller leurs athlètes dans les épreuves individuelles à condition qu'ils répondent aux exigences de Badminton Canada et qu'il y a un nombre suffisant d'accréditations. La participation de tout entraîneur se fait uniquement par invitation de la part de Badminton Canada et aucun financement sera offert par Badminton Canada aux entraîneurs personnels. Les parents ou les autres personnes désirant effectuer le voyage avec l'équipe peuvent le faire à leurs frais.

4. Processus de sélection :

Épreuve par équipe

- 4.1 Badminton Canada fera la sélection pour l'épreuve par équipe en fonction du classement des athlètes dans les compétitions nationales (classement final aux points) ci-dessous. Le total des points sera calculé en fonction des **3 meilleurs résultats combinés**. Les qualifications comprendront les performances en simple, en double et en double mixte, et les résultats dans chacune des disciplines seront utilisés uniquement pour déterminer le classement dans cette discipline (p. ex., les résultats en simple ne seront pas utilisés pour déterminer le classement des joueurs en double). La qualification sera déterminée à l'aide des résultats dans les compétitions suivantes au cours de la saison 2016-2017, qui se déroule du 1^{er} septembre 2016 au 31 mai 2017 :
 - Série Élite junior Yonex (moins de 19 ans seulement)
 - Championnat canadien junior et M23 (moins de 19 ans et moins de 23 ans seulement)
 - Série Élite senior Yonex
 - Championnat canadien (ouvert)
 - Tournoi international junior canadien

Épreuves individuelles

- 4.2 Pour les épreuves individuelles des moins de 19 ans, le total des points sera établi en fonction des **3 meilleurs résultats combinés** dans les compétitions suivantes au cours de la saison 2016-2017, qui se déroule du 1^{er} septembre 2016 au 31 mai 2017. Les qualifications comprendront les performances en simple, en double et en double mixte, et les résultats dans chacune des disciplines seront utilisés uniquement pour déterminer le classement dans cette discipline (p. ex., les résultats en simple ne seront pas utilisés pour déterminer le classement des joueurs en double).
 - Série Élite junior Yonex (moins de 19 ans seulement)
 - Championnat canadien junior et M23 (moins de 19 ans et moins de 23 ans seulement)
 - Série Élite senior Yonex
 - Championnat canadien (ouvert)

- Tournoi international junior canadien
- 4.3 Pour les épreuves individuelles des moins de 17 ans, le total des points sera établi en fonction des **3 meilleurs résultats combinés** dans les compétitions suivantes au cours de la saison 2016-2017, qui se déroule du 1^{er} septembre 2016 au 31 mai 2017. Les qualifications comprendront les performances en simple, en double et en double mixte, et les résultats dans chacune des disciplines seront utilisés uniquement pour déterminer le classement dans cette discipline (p. ex., les résultats en simple ne seront pas utilisés pour déterminer le classement des joueurs en double).
- Série Élite junior Yonex (moins de 17 ans et moins de 19 ans seulement)
 - Championnat canadien junior et M23 (M17, M19 et M23 seulement)
 - Série Élite senior Yonex
 - Championnat canadien (ouvert)
 - Tournoi international junior canadien
- 4.4 Pour les épreuves individuelles des moins de 15 ans, le total des points sera établi en fonction des **3 meilleurs résultats combinés** dans les compétitions suivantes au cours de la saison 2016-2017, qui se déroule du 1^{er} septembre 2016 au 31 mai 2017. Les qualifications comprendront les performances en simple, en double et en double mixte, et les résultats dans chacune des disciplines seront utilisés uniquement pour déterminer le classement dans cette discipline (p. ex., les résultats en simple ne seront pas utilisés pour déterminer le classement des joueurs en double).
- Série Élite junior Yonex (M15, M17, M19 seulement)
 - Championnat canadien junior et M23 (M15, M17, M19 et M23 seulement)
 - Série Élite senior Yonex
 - Championnat canadien (ouvert)
 - Tournoi international junior canadien
- 4.5 La sélection pour les épreuves des moins de 11 ans et moins de 13 ans sera à la discrétion du Comité de la haute performance de Badminton Canada. Pour tout Championnat panaméricain junior qui a lieu à l'extérieur du Canada, la politique actuelle est de ne pas inscrire de joueurs dans les catégories M11 et M13 à l'exception des deux meilleurs joueurs de chaque province qui ont l'appui de leur province et qui ont un frère ou une sœur qui participe également au tournoi. Pour tout Championnat panaméricain junior organisé à l'extérieur du Canada, des critères de sélection différents seront publiés.
- 4.6 Le tableau suivant fournit l'attribution des points qui détermineront la sélection. Badminton Canada se réserve le droit de modifier ce tableau en fonction de changements au calendrier national et international des tournois ou à la sanction des tournois :

Ronde	Championnat canadien	Tournoi international junior canadien	Série Élite Yonex Junior ou Senior
Gagnant	4000	4000	2500
Finaliste	3400	3400	2130
*3/4	2800	2800	1750
*5/8	2200	2200	1370
*9/16	1520	1520	920
17/32	920	920	550
33/64	360	360	210

65/128	170	170	100
129/256	70	70	40
257/512	30	30	20
513/1024	20	20	10

5. Admissibilité des athlètes :

- 5.1 Pour les moins de 19 ans, le Championnat panaméricain junior suit la règle de la FMB pour le Championnat du monde junior qui précise que : « les joueurs sont admissibles à participer au Championnat du monde junior à condition qu'ils aient moins de 19 ans pendant toute l'année civile au cours de laquelle le Championnat a lieu ». Tous les joueurs admissibles de moins de 17 ans et de moins de 15 ans au Canada devront répondre aux exigences des épreuves pour les moins de 17 ans et les moins de 15 ans du Championnat panaméricain junior.
- 5.2 Cette section a pour but de clarifier les questions de sélection liées aux partenaires de double et de double mixte :

Pour les moins de 19 ans :

Équipes formées d'un joueur junior inadmissible (né en 1998) et d'un joueur junior admissible (né en 1999 ou après) :

- Pour la compétition par équipe, le joueur admissible amassera des points en vue du processus de sélection de l'équipe panaméricaine junior et **pourra** être considéré parmi les joueurs invités en fonction des besoins de l'équipe, mais **ne sera pas** choisi avant toute autre équipe de double admissible, même s'il s'est mieux classé.
- Pour la compétition individuelle, le joueur admissible amassera des points en vue du processus de sélection de l'équipe panaméricaine junior et **pourra** être considéré parmi les joueurs invités en fonction de l'éventualité où d'autres joueurs dans la même situation cherchent un partenaire. Il ne peut être invité avant toute autre équipe admissible, même si cette dernière a moins de points.

6. Priorité de sélection :

6.1 COMPÉTITION PAR ÉQUIPE

6.1.1 Seuls les meilleurs joueurs/équipes de moins de 19 ans participeront à la compétition par équipe. Les joueurs/paires qui sont nés en 1997 ou après qui ont le meilleur classement en 2014-2015 en fonction du processus énoncé à l'article 4.6, en simple masculin, simple féminin, double masculin, double féminin et double mixte seront choisis en premier. Ce qui veut dire qu'un minimum de 2 garçons et 2 filles et un maximum de 4 garçons et 4 filles peuvent être choisis. Veuillez remarquer que si le joueur/l'équipe au premier rang dans une épreuve décide de ne pas participer à la compétition par équipe, le choix se fera en fonction de l'article 6.1.2.

Le joueur/l'équipe au deuxième rang ne devient pas admissible en vertu de l'article 6.1.1.

Dans le cas d'une égalité au classement des joueurs/équipes de moins de 19 ans, le processus de bris d'égalité suivant sera utilisé afin de déterminer le joueur ou l'équipe qui sera choisi en fonction de l'article 6.2.1 :

1. Bris d'égalité (si nécessaire) : comparaison des résultats entre les joueurs/équipes à égalité à partir du tournoi de qualification le plus récent.

2. Deuxième bris d'égalité : le résultat de la dernière partie entre les deux joueurs/équipes au cours de n'importe quel tournoi reconnu à l'échelle provinciale ou nationale au cours de la saison 2016-2017.
3. Décision arbitraire du Comité de la haute performance de Badminton Canada en collaboration avec les gérants d'équipes/entraîneurs.

6.1.2 À la suite du critère n° 1, si des postes sont toujours vacants, le Comité de la haute performance et l'entraîneur et le gérant de l'équipe passeront en revue les exigences pour le Canada afin d'avoir l'équipe la plus forte possible pour le **Championnat panaméricain junior 2017** (en fonction du calibre de la compétition) et peuvent décider d'ajouter des joueurs à l'équipe. Un athlète ne peut être considéré que s'il a joué dans au moins trois compétitions mentionnées dans le tableau de l'Article 4 ci-dessus.

6.2 COMPÉTITION INDIVIDUELLE

6.2.1 Le nombre d'inscriptions pour chaque épreuve de la compétition individuelle, par catégories d'âge, va comme suit : simple masculin - 4, simple féminin - 4, double masculin - 2 équipes, double féminin - 2 équipes, et double mixte - 4 équipes. Lorsque le Canada est le pays hôte, le nombre de joueurs permis par épreuve individuelle par catégorie d'âge va comme suit : simple masculin - 6, simple féminin - 6, double masculin - 3 équipes, double féminin - 3 équipes, et double mixte - 6 équipes

6.2.2 Les joueurs/équipes seront invités à participer à la compétition individuelle en fonction de leur classement final calculé à l'aide du système de pointage mentionné à l'article 4.6. Le Comité de la haute performance déterminera la profondeur du classement utilisé pour combler les places restantes dans les épreuves individuelles.

6.2.3 Un joueur peut participer à un maximum de 3 épreuves (1 simple, 1 double, 1 mixte) peu importe sa catégorie d'âge.

7. Inscription des athlètes :

- 7.1 Badminton Canada se réserve le droit de déterminer le nombre d'inscriptions par épreuve.
- 7.2 Badminton Canada se réserve le droit de modifier les équipes de double/double mixte.
- 7.3 Les athlètes devront assumer tous les frais de déplacement à moins que Badminton Canada soit en mesure de trouver un commanditaire pour l'événement.

8. En cas de blessure :

- 8.1 Pour être sélectionné dans l'équipe du Championnat panaméricain junior, le joueur blessé doit avoir obtenu d'excellents résultats avant ou après la blessure, doit fournir un papier de son médecin attestant d'une rémission complète, ainsi que la confirmation écrite de l'entraîneur personnel du joueur quant à son retour à pleine capacité, et il doit aussi fournir la preuve irréfutable qu'il sera supérieur aux autres candidats en lice.
- 8.2 Dans le cas d'une blessure survenant une fois l'athlète sélectionné, mais avant le départ pour la compétition, Badminton Canada se réserve le droit de refuser à l'athlète de participer si, à la discrétion de Badminton Canada, les performances de l'athlète ou de l'équipe pourraient être affectées. Badminton Canada se réserve le droit de choisir un joueur ou une équipe en fonction des critères énoncés aux articles 6.1 et 6.2 pour

remplacer le(s) joueur(s) blessé(s).

9. Protocole de sélection :

- 9.1 La sélection officielle de l'équipe sera effectuée par communication écrite directe (courriel) de la part de Badminton Canada - toute discussion orale concernant la sélection de l'équipe n'est pas officielle et ne constitue pas un engagement de la part de BCAN.

10. Conditions de participation :

- 10.1 Avant la sélection finale de l'équipe, les athlètes doivent respecter les règles suivantes :
- 10.1.1 Les athlètes doivent être membres en règle d'une association membre de Badminton Canada et doivent avoir payé leurs droits d'adhésion au Club des champions.
 - 10.1.2 Les athlètes doivent avoir payé toute facture non réglée à Badminton Canada au moins 30 jours avant le départ.
 - 10.1.3 Les athlètes doivent signer soit l'entente du membre de l'équipe nationale de développement Badminton Canada ou l'entente sur les conditions de participation de Badminton Canada au moins 30 jours avant le départ.
 - 10.1.4 Les athlètes doivent répondre à tous les critères d'admissibilité pour leur participation en vertu des politiques et des règles de la Confédération panaméricaine de badminton pour les Jeux panaméricains junior.
 - 10.1.5 Les athlètes doivent accepter de participer à tous les camps de Badminton Canada désignés pour cette compétition. Le manquement à cette condition entraînera l'expulsion de l'athlète.

11. Procédure d'appel :

- 11.1 Les athlètes qui désirent en appeler d'une décision concernant la sélection de l'équipe doivent suivre la procédure d'appel de Badminton Canada. On peut obtenir un exemplaire de la procédure d'appel en communiquant avec le bureau national de Badminton Canada, ou en la téléchargeant directement du site Web de Badminton Canada (www.badminton.ca).

12. Remarques :

- 12.1 Badminton Canada se réserve le droit de modifier le programme de l'équipe nationale en fonction de son budget.
- 12.2 Badminton Canada se réserve le droit de ne pas envoyer de joueurs au Championnat panaméricain junior s'il est décidé que des complications pourraient en découler au niveau politique, financier ou de la sécurité.
- 12.3 Badminton Canada se réserve le droit de réviser (et de modifier) tout critère de sélection ou toute décision liée au processus de sélection dans le cas d'un changement à une règle ou une politique de la part de la Confédération panaméricaine de

badminton qui affecterait un critère déjà publié ou une décision déjà prise en ce qui a trait à la sélection de l'équipe.

- 12.4 Dans l'éventualité d'une différence quant à l'interprétation entre la version anglaise et la version française des critères de sélection, la version anglaise aura préséance.